

14 jan 2005 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 14 janvier 2005](#)

## Sécurité sociale : enveloppes de gestion

Sur proposition de M. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a approuvé les "enveloppes normées 2005" des frais d'administration des différentes Institutions publiques de Sécurité sociale, telles que définies lors du dernier conclave budgétaire.

Sur proposition de M. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a approuvé les "enveloppes normées 2005" des frais d'administration des différentes Institutions publiques de Sécurité sociale, telles que définies lors du dernier conclave budgétaire.

Le Conseil des Ministres a par ailleurs confirmé les projets "e-gov" de "modernisation de la gestion de la sécurité sociale" et leur priorité, dans une enveloppe "2005" maximale de 53 millions d'euros.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe